

Grande semaine des tout-petits et Journée mondiale de l'enfance: Soutenons les enfants dans leur plein développement

Montréal, le 20 novembre 2020 – En cette journée mondiale de l'enfance, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec souligne l'importance qu'il accorde à l'intervention précoce et à la qualité des services offerts aux jeunes enfants et à leur famille, afin de soutenir les enfants dans leur développement. Étant donné sa mission de protection du public, l'accès et la qualité des services sont au cœur des préoccupations de l'Ordre.

« En intervenant tôt, avec justesse, et de façon concertée avec l'ensemble des parties impliquées, les difficultés des enfants peuvent être prévenues. Cette action précoce peut ainsi contribuer à leur plein développement », a affirmé monsieur Denis Leclerc, ps. éd., président de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Intervenir tôt, c'est pouvoir dépister rapidement les difficultés des enfants et agir en amont de l'aggravation des difficultés notamment des difficultés d'adaptation, dans une trajectoire de service efficace. Pour certaines difficultés, des trajectoires semblent être mieux définies, mais les listes d'attentes ne permettent pas un accès rapide aux services nécessaires. Pour d'autres, notamment les enfants ayant des difficultés de comportement, l'une des clientèles des psychoéducateurs et psychoéducatrices, il n'y a pas d'étapes, d'outils ou de mandats systématiques et généralisés au Québec.

Intervenir avec justesse, c'est pouvoir répondre au besoin spécifique des enfants et de leur famille. Plusieurs intervenants et professionnels peuvent être impliqués pour soutenir les familles et il est essentiel que l'entourage des enfants puisse connaître les différentes modalités d'interventions possibles pour pouvoir choisir le service qui lui convient. Grâce à leur spécialisation dans le domaine des difficultés d'adaptation, les psychoéducateurs et psychoéducatrices évaluent et interviennent en vue de mettre en lumière les capacités adaptatives des enfants vulnérables ou à risque de le devenir, ainsi qu'auprès de leurs familles, directement ou en soutien aux intervenants qui oeuvrent auprès de ces enfants. Ils sont présents dans les milieux de vie des enfants, à même de constater les défis auxquels ceux-ci sont confrontés, et peuvent les soutenir au moment même où ces défis surviennent.

Intervenir de façon concertée, c'est reconnaître que toutes les composantes du filet social des enfants ont un rôle à jouer. La littérature révèle que le développement de l'enfant repose sur certaines composantes physiologiques qui lui sont propres, mais aussi sur les expériences vécues dans ses différents milieux, tels sa famille et les services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE). Ainsi, les difficultés psychosociales vécues par les parents peuvent avoir une incidence sur le développement des enfants, d'où la nécessité que les actions posées incluent la famille. Par ailleurs, les SGÉE peuvent agir sur différentes dimensions pour soutenir avec qualité le développement des enfants qui les fréquentent : la qualité des interventions auprès des enfants et des parents, la qualité des lieux, la qualité des activités proposées, la qualité structurelle ainsi que la qualité du processus (interactions entre l'éducateur et les enfants, mise en place d'un environnement éducatif et des soins répondants aux besoins des enfants). De façon complémentaire, les organismes communautaires, de par leur proximité avec la clientèle et leur agilité organisationnelle, devraient avoir une place encore plus grande dans la trajectoire de services offerts aux jeunes et à leurs familles. Enfin, les services de première ligne offerts par les CLSC doivent avoir une plus grande capacité d'intervention en termes de temps et de ressources.

Plus de 5 000 psychoéducateurs et psychoéducatrices peuvent contribuer à ces actions. Ils interviennent dans le réseau de la santé et des services sociaux, le milieu scolaire, les organismes communautaires et en pratique autonome. Ils sont titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle, et membres d'un ordre professionnel.

À propos de l'Ordre

En vue de protéger le public, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec s'assure d'un haut niveau de qualité des services de psychoéducation offerts par ses membres. À cette fin, il vérifie la compétence des personnes qui veulent adhérer à l'Ordre, surveille l'exercice de la profession et voit à soutenir ses membres dans le maintien et le rehaussement de leurs compétences professionnelles. L'Ordre favorise le développement et l'accès à des services compétents pour les personnes aux prises avec des difficultés d'adaptation. Il prend en compte les réalités des personnes vulnérables et s'engage à leur donner une voix, notamment en se prononçant sur les enjeux de société les concernant.

Pour renseignements :
Jacinthe Majeau, responsable des communications
jmajeau@ordrepesd.qc.ca / 514 232-7401